



Compte rendu CTL des 16 et 27/09/2022

Ordre du jour :

1. Approbation des PV de CTL du 21/01/2022 et du 19/04/2022
2. Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APRDV) au service de publicité foncière et de l'enregistrement de Vaucluse
3. Information du CTL
 - 3.1 Présentation de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP
 - 3.2 Bilan du télétravail 2021
 - 3.3 Tableau de veille sociale (TBVS)
 - 3.4 Bilan à mi-parcours du plan DGFIP 2020-2022 pour l'égalité professionnelle
 - 3.5 Document unique d'évaluation des risques professionnels DUERP 2021-Programme annuel de prévention (PAP)2022.

La CGT a lu une déclaration liminaire en début de séance et a remis une pétition des collègues du SDIF d'Avignon dénonçant la réforme du foncier innovant saccageant la mission topo des géomètres et le transfert de l'assiette de la taxe d'urbanisme précédemment assise par la direction départementale des territoires (DDT). La CGT a interpellé le directeur sur ce transfert de mission sans réunion métier préalable et avec un transfert d'emplois qui ne sera sûrement pas en adéquation avec ces nouvelles missions. Celui-ci s'est engagé à répondre aux collègues.

1.Approbation des PV

PV du 21/01/2022 :La CGT n'ayant pas siégé ne s'est pas prononcée
Approbation du PV du 19/04/2022

2.APRDV

La CGT a dénoncé la fermeture progressive des accueils augmentant un peu plus la fracture numérique pour les plus fragiles .

L'APRDV devient la règle à la DGFIP. L'ensemble des OS a voté contre ce projet qui ne repose sur aucun élément concret : pas de statistiques des flux d'accueils pour le SPFE .

Le directeur nous a cyniquement répondu que de toute façon on avait plus les moyens de maintenir un accueil journalier des contribuables.

Suite à l'opposition unanime des organisations syndicales, le CTL a été reconvoqué pour un nouveau vote sur ce point. Pour étayer sa nouvelle proposition, la direction nous a fourni des chiffres sur la fréquentation de cet accueil ces derniers mois. Il apparaît que la moitié des réceptions concerne en fait des demandes pour le SIE. Cela confirme le ressenti des collègues de l'enregistrement et explique leur « ras-le-bol ». C'est surtout un vrai aveu d'échec sur le passage à ce fameux mode APRDV après deux ans de mise en place pour les usagers professionnels.

Raison de plus pour vos représentants CGT de voter contre une nouvelle fois. Les autres organisations ont voté contre également, ce qui n'empêchera pas la DDFIP de mettre en place son projet.

3 INFORMATIONS

3.1 Transfert des taxes d'urbanisme

La CGT s'est déjà exprimée sur le sujet en début de séance. On peut craindre que ce transfert se fasse à somme nulle avec, d'un côté, le transfert de 3 emplois de la DDT et de l'autre la suppression de 3 emplois pour des pseudo-gains de productivité avec la mise en place du foncier innovant. La direction a annoncé l'abondement de 3 emplois : 2 en 2023 et 1 en 2024. Par ailleurs, une e-formation à destination de tous les agents du service sera engagée au dernier trimestre. Le stock ne sera pas transféré, les dossiers créés avant le 01/09 seront gérés par la DDT. Autrement dit, cette mission nouvelle et hors de la compétence traditionnelle du cadastre, devra être prise en charge par le SDIF dans l'improvisation et le bricolage. Manifestement, la direction en savait à peine plus que nous sur le sujet. On touche le fond !

3.2 Bilan du télétravail

La CGT dénonce un reporting excessif qui se traduit par un flicage des agents. La direction précise qu'aucune consigne n'a été donnée dans ce sens.

La CGT avait demandé une étude sur les conditions de travail des télétravailleurs qui, sous prétexte d'indisponibilité de l'outil informatique, n'a toujours pas été réalisée.

La direction s'est engagée à réunir les chefs de service pour harmoniser des pratiques encore trop disparates selon les endroits, tout en respectant les spécificités des différents métiers. Dès la mise en place du protocole, la CGT avait dénoncé la trop grande latitude laissée aux chefs de service, on en voit aujourd'hui le résultat.

3.3 TBVS

Le tableau de veille sociale permet d'avoir une « image » de la situation sociale du département. Les situations sont disparates selon les services. Il est à noter un nombre important d'écèlement horaire qui correspond à 16 équivalent temps plein ! Une fois de plus, pour la CGT, ça n'est pas en multipliant les thermomètres qu'on va faire tomber la fièvre à la DGFIP !

3.4 Bilan à mi-parcours du plan DGFIP pour l'égalité professionnelle

Nous sommes satisfaits que la DGFIP s'empare de ce sujet. Le plan d'actions est articulé autour de 5 priorités et, à ce jour, 86 % des actions sont soit finalisées, soit en cours de finalisation.

Nous retrouvons dans ce plan, au titre de mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle, le déploiement du télétravail ! Nous ne sommes pas certains que ce soit très judicieux vis-à-vis des femmes !

Par ailleurs, au niveau local, nous avons demandé que les réunions institutionnelles ne soient pas programmées le mercredi. Le directeur nous a signifié qu'il s'y était engagé l'année dernière et qu'il respectait cet engagement.

Globalement, comme sur beaucoup d'autres sujets, il faut dépasser l'aspect communication et agir pour vraiment faire bouger les choses.

3.5 DUERP-PAP

Concernant le DUERP, la CGT dénonce la méthode. En effet, le DUERP doit d'abord être présenté d'abord au CHSCT et non au CTL pour être validé puis, pour avis seulement, au CTL. Mais la direction piétine les instances et entérine de fait leur disparition.

QUESTIONS DIVERSES

En questions diverses la CGT dénonce les conditions de travail des personnels de ménage (mi-temps thérapeutique non remplacés) ainsi que la situation des agents berkanis pour lesquels la DG ne veut pas octroyer des quotités d'heures supplémentaires. Notre direction s'arque bout sur l'externalisation de toutes les missions jadis exercées par des fonctionnaires (ménage, gardiennage, cantine...), tout en reconnaissant que le recours à des sociétés de services ne donne pas satisfaction. C'est incompréhensible !

La CGT est également intervenue, avec l'appui des autres organisations sur le devenir des deux collègues qui étaient en charge du contrôle de la redevance, suite à la disparition de cet impôt. La direction attend les consignes nationales ; c'est sans doute pour cela qu'elle n'a pas contacté les intéressé·e·s...

Les collègues des trésoreries hospitalières ont adressé au directeur et aux OS une demande portant sur le complément de traitement indemnitaire octroyé aux personnels soignants. Ils souhaiteraient savoir, dans la mesure où il leur est demandé d'avoir un schéma vaccinal complet, si ce complément pourrait leur être accordé. La direction est dans l'attente d'une décision de la centrale. Nous avons fait remonter la demande à notre bureau national.

Au sujet des travaux du SGC de Monteux, la direction estime que l'installation s'est bien passée. Pour le SGC de Pertuis nous avons signalé que le nettoyage des faux-plafonds n'avait pas été réalisé, ni le changement des stores défectueux. Quant au problème de stationnement du personnel, la direction s'est étonnée de cette demande qui semblait ne pas poser de problème auparavant. Elle a précisé que la direction n'était pas tenue de fournir un parking pour les personnels. Cependant, nous avons fait remarquer qu'au vu de la situation de ce SGC (zone d'activités) il n'existait pas de parking public. Même si la mise en place a été moins catastrophique qu'à Vaison-la-Romaine, la direction persiste dans ses erreurs puisqu'encore une fois, les collègues ont intégré les locaux avant que les travaux (extension normalement livrée le 01/10/2022) soient achevés.

Les travaux immobiliers de Cavaillon ont été évoqués. Ceux-ci devraient démarrer au premier trimestre 2023. La CGT sera très vigilante pour que les collègues concernés conservent des conditions de travail correctes.

Des nouvelles du centre de contact des professionnels de Carpentras, la direction nous a annoncé que celui-ci serait situé dans les anciens locaux de Météo France, à Carpentras-Serres, donc pas en centre-ville. Mais, pas d'inquiétude, la direction a demandé un prolongement de la ligne de bus pour desservir le futur centre de contact.

Enfin, concernant le problème de la cantine d'Orange, la direction attend l'assemblée générale extraordinaire afin de savoir si des collègues du centre veulent bien reprendre la gestion de l'association. Dans la négative, un conventionnement où la mise en place de tickets restaurant serait envisagé.

Vos représentants en CTL :

Mélanie Lubinu

Nathalie d'Avister-Porte

Henri Santucci

Frédéric Sottet